
AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

La Ville d'Orléans met à disposition du public le dossier de modification simplifiée n°7 du Plan Local d'Urbanisme d'Orléans

du vendredi 06 mai au lundi 06 juin 2016 inclus

La Ville d'Orléans a engagé une procédure de modification simplifiée de son PLU afin de supprimer une partie de l'emplacement réservé n°69 dans la mesure où les emprises foncières concernées sont maîtrisées par la Communauté d'Agglomération Orléans-Val de Loire.

Le dossier sera tenu à la disposition du public du 06 mai au 06 juin inclus :

1-aux heures et jours d'ouverture habituels :

- à l'Hôtel de Ville, 1 place de l'Etape à Orléans,
- en mairie de proximité à La Source, 4 Place Choiseul - 45100 Orléans.

2-sur le site internet de la Ville à l'adresse suivante : <http://www.orleans-agglo.fr/521/plan-local-durbanisme.htm>

Pendant toute la durée de la mise à disposition du dossier, le public pourra consigner éventuellement ses observations sur le registre de consultations déposé en mairie.